

portion directe de son développement physique. Il passe ensuite à l'énumération des exercices que l'on devrait pratiquer dans les différentes écoles et indique les moyens que les instituteurs devraient prendre pour se procurer à bon marché le matériel nécessaire à ces exercices.

M. Cloutier remercie M. Frève au nom de l'association de sa bonne volonté, et le félicite d'avoir préparé un travail aussi soigné quant au fond et à la forme. Il espère que l'exemple de ce jeune professeur, plein de courage et d'avenir, sera suivi par ses confrères et que bientôt on verra toute la jeunesse enseignante prendre une part active aux délibérations.

M. Toussaint corrobore ce que vient de dire M. Cloutier et entre dans de longs détails sur la condition précaire des instituteurs.

M. l'Inspecteur Juneau informe l'association que ses nombreuses occupations l'ont empêché de préparer la conférence qu'il avait promise sur l'enseignement de la sténographie, et promet de la donner à la prochaine conférence.

On passe ensuite à la discussion du sujet suivant :

Quelle différence y a-t-il entre l'enseignement de la langue maternelle et celui de la grammaire proprement dite ?

M. Cloutier ouvre les débats et démontre par la comparaison de l'ancien et du nouveau système que l'enseignement de la langue maternelle doit occuper la première place ; que toutes les autres branches doivent s'y rapporter et être mises à contribution, afin de servir à familiariser l'enfant avec les difficultés de la langue ; que l'on doit s'efforcer de faire parler l'enfant et le faire parler beaucoup, en corrigeant strictement toutes ses expressions impropres ; qu'on doit à cet effet lui faire raconter et écrire quand il en sera capable de petites anecdotes faciles, et lui faire résumer les leçons de choses qu'on lui

aura données ; que la connaissance des règles de la grammaire sont peu utiles à celui qui ne sait ni penser ni exprimer correctement ce qu'il pense ; que l'étude de la grammaire doit pas précéder le développement intellectuel, mais l'accompagner, le suivre à mesure qu'il se produit.

M. Dufresne concourt dans ce que vient de dire M. Cloutier et ajoute que l'étude du dictionnaire est un puissant moyen d'enseigner la langue. On fait apprendre, d'abord aux enfants l'orthographe et la signification d'un certain nombre de mots ; ensuite on exige qu'ils construisent de petites phrases où entrent ces mêmes mots. De cette manière on les accoutume à une phrase simple et facile et en même temps correcte, tout en leur apprenant l'usage d'un grand nombre de mots. Selon lui, les comptes rendus par les élèves, dans l'enseignement de l'histoire, aussi un excellent moyen d'apprendre la langue.

M. Toussaint est du même avis, et pense qu'on ne devrait jamais refuser aux élèves l'usage du dictionnaire pendant les dictées parce que, dit-il, l'enfant ne devine pas les mots qu'il ne connaît pas déjà. En l'obligeant d'écrire un mot inconnu sans le secours du dictionnaire, on court risque qu'il ne l'écrive mal et ne s'en forme dans l'esprit une orthographe fautive qu'il sera ensuite fort difficile de corriger.

À la prochaine conférence, M. B. Liégeois commencera un cours élémentaire de dictionnaire. M. l'inspecteur F. E. Juneau, parlera de l'enseignement de la sténographie dans les écoles normales et M. D. Bélanger traitera d'un sujet.

La question suivante sera discutée :
Par quels moyens pourrait-on améliorer l'enseignement intuitif dans les écoles primaires ?

La conférence est ajournée au dimanche 15 de janvier prochain à neuf heures.

J. LÉTOURNEAU, Sec.